

## ALAIN VIDALIES SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DES TRANSPORTS, DE LA MER ET DE LA PECHE

CHRISTOPHE SIRUGUE, SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DE L'INDUSTRIE DU NUMERIQUE ET DE L'INNOVATION

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 1er mars 2017 N°263

## REUNION DU COMITE STRATEGIQUE DE LA FILIERE NAVALE

Christophe SIRUGUE, secrétaire d'Etat à l'Industrie, au Numérique et à l'Innovation, et Alain VIDALIES, secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, ont réuni ce mercredi 1<sup>er</sup> mars le comité stratégique de la filière navale du Conseil national de l'Industrie, la deuxième réunion plénière depuis la signature du contrat de filière en mars 2013. La filière navale regroupe les industries de la construction navale, des énergies marines renouvelables, du pétrolier et parapétrolier, ainsi que l'industrie nautique.

La présentation des grands enjeux de l'industrie navale a notamment mis en lumière la forte croissance de la construction navale française depuis 3 ans Ce constat prometteur s'inscrit dans le contexte favorable de l'activité de l'industrie européenne, en passe de devenir le premier centre mondial de construction navale grâce à sa haute technologie. Le carnet de commandes européen est en effet - tous types de navires confondus - supérieur de 50% à celui de la Chine ou de la Corée qui sont confrontées aux difficultés rencontrées dans les secteurs Oil & Gas et porte-conteneurs.

Le savoir-faire national mérite d'autant plus de considération qu'il apporte à la France une présence dans les nouvelles activités marines qui représentent un très grand potentiel. « Des savoir-faire et des compétences exceptionnels ainsi que l'innovation permanente ont permis à la filière navale française de se développer de manière remarquable et de jouer, au cœur de la croissance bleue, un rôle majeur dans un domaine qui s'étend aujourd'hui des énergies marines renouvelables à la construction des navires de plaisance », a indiqué aux Ministres Patrick BOISSIER, vice-président du CSF naval et président du Groupement des Industries de Constructions et des Activités Navales (GICAN).

Cinq ambitions stratégiques ont été retenues pour développer l'excellence maritime française : innovation et investissement, performance industrielle – notamment grâce à l'apport du numérique –, développement international des PME-ETI, stratégie de croissance et renforcement des PME, ressources humaines qualifiées et suffisantes, notamment ouvrières. Le PIA et le FUI ont contribué largement à cette ambition par une mobilisation, en investissements, de plus d'1Md€ dans les technologies du navire du futur et les EMR depuis 2011.

Les Ministres ont salué des débats riches et une filière unie pour répondre aux perspectives de la croissance bleue et permettre à notre pays d'être durablement compétitif dans un secteur soumis à une concurrence internationale rude.

Ils se félicitent des réussites de la filière, rappellent les efforts financiers consentis par l'Etat pour aider la filière à innover, se différencier, se diversifier. Les ministres souhaitent que la filière s'organise pour mobiliser au mieux le troisième volet du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA 3, doté de 10 milliards d'euros) à



partir de 2017 et soulignent le caractère stratégique du contrat de filière et des enjeux en matière de formation pour préparer l'avenir.

## **Contact presse:**

Cabinet de Christophe SIRUGUE: 01 53 18 45 13 <u>sec.sei-presse@cabinets.finances.gouv.fr</u>
Cabinet d'Alain VIDALIES: 01 40 81 77 57 <u>secretariat.presse-transports@developpement-durable.gouv.fr</u>